

**AFRICAN UNION**

**الاتحاد الأفريقي**



**UNION AFRICAINE**

**UNIÃO AFRICANA**

---

Addis Ababa, ETHIOPIA P.O. Box 3243 Telephone :+251-115-517 700 Fax :+251-115517844  
website : [www.africa-union.org](http://www.africa-union.org)

---

**CP11450**

**CONSEIL EXÉCUTIF**  
**Vingt-quatrième session ordinaire**  
**21-27 janvier 2014**  
**Addis-Abeba (Éthiopie)**

**EX.CL/802(XXIV) viii**  
**Original: Français**

**RAPPORT DU SOUS-COMITE SUR LE NEPAD**

## **RAPPORT DU SOUS-COMITE SUR LE NEPAD**

### **I. INTRODUCTION**

1. La septième réunion du Sous-comité des représentants permanents (COREP) chargés du NEPAD s'est tenue les 7 et 8 janvier 2014 à Sandton en Afrique du Sud. Cette réunion a été couplée avec la deuxième visite de travail du sous-comité au siège de l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD.

### **II. PARTICIPANTS**

2. Etaient présents à la réunion les représentants des Etats membres suivants: Algérie, Bénin, Burundi, Ethiopie, Mali, Rwanda et Sénégal. Les représentants du Cameroun, du Nigeria et du Tchad qui avaient confirmé leur participation n'ont pu effectuer le voyage.

3. La Commission de l'Union africaine et l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD étaient également représentées à cette réunion.

### **III. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

4. L'ordre du jour adopté se présente comme suit:

- i Remarques introductives
- ii Rapport d'activités de l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD (APCN) pour l'année 2013
- iii Plan Stratégique de l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD 2014-2017 et contribution à l'Agenda de l'AU 2063
- iv Financement de la mise en œuvre du NEPAD : Aperçu du budget de l'Agence du NEPAD pour l'année 2015
- v Mise en œuvre et coordination du programme NEPAD au sein de l'UA
- vi Aperçu sur les différents programmes mise en œuvre par l'Agence du NEPAD : PDDAA, PIDA, Hub sur la Science, la Technologie et l'Innovation du NEPAD, le Programme de Développement des Capacités et le Programme Genre.
- vii Divers

### **IV. OUVERTURE**

5. Trois allocutions d'ouverture ont été prononcées successivement par Son Excellence Dr Ibrahim Mayaki, Secrétaire Exécutif de l'Agence du NEPAD, Son Excellence Dr Anthony Mothae Maruping, Commissaire aux Affaires Economiques de la

Commission de l'UA et Son Excellence Bassirou SENE, Ambassadeur de la République du Sénégal en Ethiopie et président du Sous-comité du COREP sur le NEPAD.

6. Son Excellence Dr Mayaki a souhaité la bienvenue à toutes les délégations, présenté les meilleurs vœux pour la nouvelle année 2014 et remercié les membres du Sous-comité du COREP pour leur appui constant et leur engagement entier à soutenir l'Agence dans la mise en œuvre du NEPAD.

7. Son Excellence Dr Maruping a pour sa part salué l'engagement personnel de Son Excellence Bassirou SENE ainsi que le Sénégal pour sa bonne conduite des affaires du NEPAD. Il a aussi félicité le Dr Mayaki pour les bons résultats obtenus à la tête de l'Agence du NEPAD et s'est félicité de l'intérêt qu'ont les membres du Sous-comité du COREP sur le NEPAD, à maintenir le NEPAD sur pied. Il a terminé en rappelant les défis à relever dans le processus d'intégration du NEPAD malgré les résultats atteints et à souhaité les meilleurs vœux aux participants.

8. Son Excellence Bassirou SENE a avant de commencer son intervention, demandé que l'on observe une minute de silence à l'honneur de feu Nelson Mandela, illustre fils de l'Afrique. Il a exprimé son honneur de présider cette première réunion de l'année du Sous-comité du COREP sur le NEPAD à Sandton et s'est félicité de la considération que l'Agence du NEPAD a pour le COREP. Il a félicité le Dr Mayaki pour sa vision pour l'Agence et l'a encouragé à terminer sa mission. Il a terminé en remerciant et félicitant le Commissaire Maruping ainsi que tous ses collègues de la Commission et de l'Agence du NEPAD.

## **V. DEROULEMENT DE LA REUNION**

### **1. Rapport d'activités de l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD pour l'année 2013**

#### ***Présentation***

9. Le Dr Mayaki a fait une présentation sommaire du rapport d'activité de l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD pour l'année 2013. Dans sa présentation, il a rappelé les grandes lignes du processus d'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'UA, donné un aperçu sur la mise en œuvre des grands programmes et projets du NEPAD notamment le PDDAA et le PIDA, et présenté les activités portant sur la gestion des connaissances à l'Agence du NEPAD ainsi que les défis et opportunités de l'Agence du NEPAD.

10. En ce qui concerne l'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'UA, le Dr Mayaki a rappelé que cette intégration a permis au NEPAD d'avoir d'une part, une identité légale au sein de la grande famille de l'UA avec l'Agence du NEPAD comme bras technique, et d'autre part, clarifié et renforcé le rôle et les responsabilités de l'Agence du NEPAD. Il a également rappelé les nouvelles orientations du NEPAD qui passent désormais d'une approche sectorielle à une approche programmatique et thématique. Il a terminé ce point en donnant l'état d'avancement du processus de recrutement en cours au sein de l'Agence du NEPAD.

11. En ce qui concerne la mise en œuvre des programmes du NEPAD, le Dr Mayaki a donné l'état d'avancement de la mise en œuvre du PDDAA dans les Etats membres. Il a informé le sous-comité qu'à ce jour, 52 pays sont engagés dans la mise en œuvre du PDDAA dont 39 ont signé des « compacts » et 28 développé des plans nationaux d'investissement sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Parmi ces pays, 15 allouent plus de 5% de leur budget à l'agriculture avec 6 qui ont atteint ou dépassé la cible de 10% de part du budget. Environ 40 pays reçoivent un appui direct du programme PDDAA dont 15 bénéficient en plus d'une assistance technique dans le cadre de la mise en œuvre de leurs programmes nationaux. Le Dr Mayaki a également donné un aperçu du programme rural futur appelé « vision future rural » qui met le peuple au centre de la transformation rurale basée sur l'équité et la croissance inclusive. Le Dr Mayaki a également informé le Sous-comité du lancement officiel du centre d'information virtuel du PIDA, de la sélection de 16 projets d'infrastructures bancables à mettre en œuvre dans le cadre du PIDA, du bouclage du financement du lien manquant du projet d'autoroute Trans-saharienne pour un montant de 40 millions de dollars et de la préparation du Sommet de Dakar sur le financement des infrastructures.

12. Le Dr Mayaki a terminé sa présentation en parlant des différents produits de l'Agence notamment le plan stratégique de l'Agence du NEPAD 2014-2017, la contribution du NEPAD à l'Agenda 2063, le mini Atlas sur la transformation rurale en Afrique et le document cadre de politique panafricaine sur la pêche.

### ***Résumé des discussions***

13. Le Sous-comité a pris bonne note du rapport d'activité de l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD pour l'année 2013 et a remercié le Dr Mayaki pour la clarté de son exposé.

14. Au cours du débat, certains membres du Sous-comité ont attiré l'attention de l'Agence pour qu'elle oriente ses recherches et la gestion des connaissances sur les aspects pratiques ayant une valeur ajoutée. A ce point, le Dr Mayaki a répondu que les recherches et la gestion des connaissances au niveau de l'Agence dérivent de la mise en oeuvre des programmes et projets du NEPAD.

15. Le Sous-comité a également relevé le problème de l'énergie qui est très souvent dilué dans le vocable « Infrastructure et Energie ». Pour le Sous-comité, l'énergie devrait avoir une place visible distincte des infrastructures. Le Dr Mayaki a reconnu que l'énergie est traitée au niveau du NEPAD dans le cadre du PIDA et concerne la bioénergie. Il a promis de réfléchir sur cette recommandation du Sous-comité en vue de sa prise en compte dans l'élaboration des futurs projets du NEPAD.

### ***Recommandations***

16. Après les discussions, le Sous-comité a recommandé que :

- l'Agence du NEPAD accorde une place visible à l'énergie qui souvent est noyé dans le vocable infrastructure ;

- l'Agence du NEPAD étend les bonnes pratiques de coordination du PDDAA aux autres secteurs.

## **2. Plan Stratégique de l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD 2014-2017 et contribution à l'Agenda de l'AU 2063**

### ***Présentation***

17. Le responsable de la Division de la planification stratégique de l'Agence du NEPAD a fait une présentation du plan stratégique de l'Agence du NEPAD 2014-2017. Dans son exposé, il a mentionné que le plan stratégique de l'Agence découle du cadre stratégique de l'UA et porte sur un état de l'environnement global, une nouvelle manière de penser basée sur la théorie du changement et les objectifs stratégiques clés à atteindre par l'Agence du NEPAD durant la période 2014-2017. Les priorités contenues dans ce plan sont l'agriculture, la nutrition et la sécurité alimentaire ; le changement climatique et la gestion des ressources naturelles ; l'intégration régionale et les infrastructures ; le développement humain ; la gouvernance ; les priorités transversales ; et la gestion et l'administration. Ce plan stratégique est assorti d'un plan de mise en œuvre qui s'assure de l'alignement, de la cohérence et de la synergie avec les plans à moyen et long terme suivants : l'Agenda 2063, les priorités de la Commission de l'UA, les plans des Communautés Economiques Régionales et les plans de développement nationaux des Etats membres. Le plan stratégique renforce et s'assure de l'orientation basée sur les résultats dans la mise en œuvre des programmes et projets du NEPAD. Le plan stratégique est également lié à un plan de travail qui forme la base des plans de performance individuelle.

### ***Résumé des discussions***

18. Le Sous-comité a pris bonne note de l'exposé du représentant de l'Agence sur le plan stratégique 2014-2017. Au cours des discussions, le Sous-comité a fait remarquer que le document distribué ne présentait pas les résultats à atteindre ainsi que les indicateurs de résultat. Pour le Sous-comité, ce document ressemble à un document cadre qui devrait permettre d'avoir un autre document plus affiné. A cette préoccupation du Sous-comité, le Dr Mayaki a répondu qu'il y'a effectivement un autre document de plus de cent pages qui complète ce dernier et qui fait ressortir dans le détail les objectifs, les résultats et les indicateurs de mesure avec un plan de mise en œuvre détaillé.

19. Le problème de duplication des stratégies a également été soulevé. Pour certains membres du Sous-comité l'on ne devrait pas avoir deux stratégies dans la même structure. Le document devrait montrer comment l'Agence du NEPAD pourrait aider à la mise en œuvre de la stratégie de l'UA et se focaliser sur un certain nombre de domaine notamment l'agriculture et les infrastructures et laisser les aspects de gouvernance à la Commission de l'UA et au MAEP. A ces sujets, le Dr Mayaki a répondu que le plan stratégique du NEPAD ne duplique pas celui de l'UA car l'élaboration du plan stratégique du NEPAD dérive de celui de l'UA et est en cohérence avec ce dernier. Il a souligné l'originalité du plan stratégique du NEPAD qui met l'accent

sur la croissance et la soutenabilité de cette croissance, la réduction des inégalités et l'emploi des jeunes. En ce qui concerne les aspects de gouvernance, le Dr Mayaki a répondu qu'il est important de travailler sur la gouvernance des ressources naturelles en vue d'une gestion optimale de ces ressources car sans cela l'Afrique ne pourra pas être compétitif. Il a aussi souligné que dans la gouvernance il n'y a pas seulement que les aspects politiques mais également les aspects économiques dans lesquels l'Agence du NEPAD a un rôle à jouer.

20. Le Sous-comité a également évoqué le problème du suivi et de l'évaluation des partenariats stratégiques. Le Sous-comité a souhaité que l'Agence du NEPAD soit de plus en plus impliquée dans le suivi et l'évaluation des partenariats stratégiques. A ce sujet, le Dr Mayaki a signalé que l'Agence est déjà impliquée dans le suivi d'un certain nombre de partenariat notamment le partenariat avec le Japon pour lequel l'Agence a été pleinement impliquée.

21. Le Sous-comité a également évoqué la possibilité d'utiliser les ressources et le savoir faire de la diaspora dans la mise en œuvre de la stratégie du NEPAD en mettant l'accent sur le transfère de technologie. A cet effet, le Sous-comité a invité l'Agence à s'associer au programme en cours avec la Commission de l'UA, le BIT et la CEA sur l'emploi des jeunes et la promotion du secteur privé.

### ***Recommandations***

22. Après les discussions, le Sous-comité a recommandé que :

- L'Agence du NEPAD soit d'avantage impliqué dans le suivi et la mise en oeuvre des partenariats ;
- L'Agence du NEPAD aide la Commission de l'UA à améliorer la gestion et le suivi des partenariats stratégique ;
- L'Agence du NEPAD soit associée aux négociations avec les partenaires ;
- L'Agence du NEPAD ajoute parmi ses priorités le Genre et l'autonomisation des femmes ;
- Le document de stratégie 2014-2017 de l'Agence du NEPAD fasse ressortir les réalisations et ce qui reste à faire.

### **3. Financement de la mise en œuvre du NEPAD : Aperçu du budget de l'Agence du NEPAD pour l'année 2015**

#### ***Présentation***

23. Le responsable des finances de l'Agence du NEPAD a fait une présentation de l'état des finances et du budget de l'Agence pour l'année 2013. Dans son exposé, il a rappelé les différents montants reçus, le total des dépenses exécutées et le taux d'absorption. Sur un montant de 4.096.377 Dollars reçu du budget de l'UA, 4,096,377

Dollars ont été dépensés soit un taux d'absorption de 100%. La contribution volontaire des Etats membres du Comité d'Orientation du NEPAD d'un montant total de 9.250.158 Dollars a été absorbée à 20% soit un montant de 1.873.074 Dollars. Le montant reçu des partenaires au développement pour le financement des programmes s'est élevé à 22.542.643 Dollars et a été absorbé à 60% soit un montant de 13.612.469 Dollars. Les défis à relever portent sur l'inadéquation entre les fonds reçus et le volume des activités à mener par l'Agence du NEPAD, l'absence d'un système adéquat pour supporter la mise en œuvre des programmes et projets du NEPAD, la rigidité des conditionnalités imposées par les partenaires au développement sur les programmes, et le manque d'appropriation des programmes par les membres du Comité d'Orientation. Pour palier les problèmes de ressource, l'Agence du NEPAD a introduit en 2013 un mécanisme innovant de mobilisation des ressources pour le financement des programmes qui a pu rapporter un montant de 1,4 millions de Dollars au cours de cette année. Plusieurs autres mécanismes innovants sont en cours d'élaboration.

### ***Résumé des discussions***

24. Après avoir remercié le représentant de l'Agence, le Sous-comité s'est préoccupé de l'inadéquation des ressources affectées à la mise en œuvre du NEPAD et surtout de la structure du budget de l'Agence qui est en grande partie financé par les partenaires au développement. Le Sous-comité a invité l'Agence à rechercher de nouvelles méthodes de financement prévisibles incluant les sources alternatives et innovantes de financement car l'Afrique regorge d'importantes ressources qui pourraient être utilisées pour le financement des projets et programmes du NEPAD.

### ***Recommandation***

25. Après les discussions, le Sous-comité a recommandé que :

- l'Agence du NEPAD prépare et distribue son budget 2015 à temps pour permettre aux membres du Sous-comité de le comprendre et disposer de suffisamment d'argument pour défendre ce budget auprès du COREP.

## **4. Mise en œuvre et coordination du programme NEPAD au sein de l'UA**

### ***Présentation***

26. La représentante de l'Unité de Coordination du NEPAD à la Commission de l'UA a fait un exposé sur la coordination de la mise en œuvre des programmes NEPAD à l'UA. Dans son exposé, elle a présenté les deux situations à savoir : la coordination avant l'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'UA ; et la coordination après la décision d'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'UA, prise par les Chefs d'Etats et de gouvernement en 2010. Avant l'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'UA, la coordination était faite essentiellement de manière sectorielle notamment dans le cadre des programmes PDDAA et PIDA et avec les Communautés Economiques Régionales dans le cadre du programme minimum d'intégration (PMI ou MIP). Aujourd'hui avec l'intégration du NEPAD à l'UA, une autre dimension de la coordination a été ajoutée avec la création de

l'Unité de Coordination du NEPAD au sein du bureau de la présidente de la Commission de l'UA qui se charge de la coordination intersectorielle et joue l'interface avec l'Agence du NEPAD.

### ***Résumé des discussions***

27. Le Sous-comité a pris bonne note de l'exposé du représentant de l'Unité de Coordination. Le Sous-comité s'est félicité de l'engagement et du sérieux dans le travail accompli par l'Unité et l'a encouragé à continuer dans ce sens.

### ***Recommandation***

28. Après les échanges, le Sous-comité a recommandé que :

- l'Unité de Coordination approfondisse en coopération avec l'Agence du NEPAD et les départements de la Commission, le travail d'harmonisation des activités en cours, en vue de minimiser les pertes de ressources et de temps dans la mise en œuvre des programmes et projets du NEPAD.

### **5. Aperçu sur les différents programmes mise en œuvre par l'Agence du NEPAD : PDDAA, PIDA, Hub sur la Science, la Technologie et l'Innovation du NEPAD, le Programme de Développement des Capacités et le Programme genre**

### ***Présentation***

29. Les différents responsables de projets et programmes à l'Agence du NEPAD ont à tour de rôle, présenté l'état d'avancement dans la mise en œuvre de leur projet. Il s'agit des programmes PDDAA ; PIDA ; Hub sur la Science, la Technologie et l'Innovation du NEPAD ; Programme de Développement des Capacités ; et du Programme Genre du NEPAD.

30. S'agissant du PDDAA, le représentant de l'Agence du NEPAD a présenté les résultats clés obtenus pendant les dix années de mise en œuvre du programme dans les domaines de l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition ainsi que l'environnement, le changement climatique et la gestion des ressources naturelles. Il a terminé son exposé en présentant les nouvelles orientations du PDDAA portant sur les dix années avenir, bâties sur les leçons tirées et les gains obtenus.

31. S'agissant du PIDA, le représentant de l'Agence du NEPAD a donné un aperçu général du programme avant de se focaliser sur la participation et l'apport du secteur privé dans la mise en œuvre du programme PIDA. Dans son exposé, il a souligné que le rôle majeur du secteur privé dans la mise en œuvre du PIDA est d'être un preneur de risque « Risk-taker ». Dans la mise en œuvre du PIDA, les défis majeurs auxquels l'on fait face sont : comment s'assurer du retour sur investissement pour les investisseurs, comment sécuriser les dettes octroyées par les banques commerciales et de développement, et comment s'assurer que les projets sont bancables durant le cycle de projet.



32. S'agissant du programme de promotion de la Science, la Technologie et l'Innovation en Afrique, le représentant du programme a donné les grandes lignes du programme à savoir les domaines d'intervention, les politiques mises en œuvre ainsi que les projets clés. Il a informé le Sous-comité sur la vision et la mission du programme. La vision du programme est de construire un fondement solide pour la science, la technologie et l'innovation en vue d'une Afrique intégrée, prospère et en paix. La mission du programme est d'accélérer la transition de l'Afrique vers une économie basée sur la connaissance et l'innovation pour une croissance et un développement soutenable.

33. S'agissant du programme de renforcement des capacités et du programme Genre du NEPAD, en l'absence des responsables de programmes empêchés, le Dr Mayaki a donné un bref aperçu de ces programmes. Il a informé le Sous-comité sur les activités menées dans le cadre de ces programmes. Le programme de renforcement des capacités fait suite au Cadre Stratégique de Développement des Capacités en Afrique adopté par les Chefs d'Etat et de Gouvernement pour le développement des capacités des organes de l'UA et des CER. Le programme Genre du NEPAD bénéficie d'un financement de la GIZ pour renforcer les capacités des femmes dans le cadre du PDDAA et un financement de l'Espagne pour renforcer les capacités des femmes entrepreneurs.

### ***Résumé des discussions***

34. Le Sous-comité a pris bonne note des différents exposés des représentants de l'Agence du NEPAD, portant sur les programmes et projets mis en œuvre par l'Agence du NEPAD. En ce qui concerne le secteur de l'agriculture, le Sous-comité s'est préoccupé de la situation d'insécurité alimentaire dans certaines régions de l'Afrique et a exhorté l'Agence du NEPAD à tout mettre en œuvre dans le cadre du programme PDDAA pour que les Etats membres s'engagent à respecter la part des 10% du budget à allouer à l'agriculture en vue de régler définitivement le problème de l'insécurité alimentaire. Le Sous-comité a également invité l'Agence du NEPAD à mettre l'accent sur la recherche et développement dans le secteur agricole. En ce qui concerne le programme PIDA, le Sous-comité a exhorté l'Agence à œuvrer pour la mise en place des financements des projets identifiés dans le cadre du sommet sur le financement des infrastructures. Pour ces deux programmes, le Sous-comité s'est engagé à mieux les faire connaître et à les soutenir. Le Sous-comité a également reconnu l'importance du rôle joué par la science et la technologie dans le développement. Le Sous-comité s'est félicité de l'existence des centres d'excellence en matière de science et technologie ainsi que de la connectivité entre les réseaux d'excellence nationaux, régionaux et le réseau continental.

### ***Recommandations***

35. Après les échanges, le Sous-comité a recommandé que :

- l'Agence du NEPAD met tout en œuvre dans le cadre du programme PDDAA pour que les Etats membres s'engagent à respecter la part des 10% du budget à allouer à l'agriculture ;
- l'Agence du NEPAD met l'accent sur la recherche et développement dans le secteur agricole ;
- l'Agence du NEPAD œuvre pour la mise en place rapide des financements des projets identifiés dans le cadre du sommet sur le financement des infrastructures ;

## **VI. DIVERS**

36. Aucune information n'a été donnée au titre des divers.

## **VII. CLOTURE**

37. Au cours de la séance de clôture, trois allocutions ont été prononcées.

38. La première allocution est celle du Dr Mayaki qui au nom de tous ses collaborateurs, a remercié le Sous-comité du COREP pour le soutien continu accordé à l'Agence du NEPAD. Il a souligné que l'Agence a besoin du sous-comité du COREP pour l'aider à mieux mettre en œuvre son mandat de manière à être véritablement utile à l'UA. Il a mentionné que l'Agence a été très enrichie par ces deux jours de réunion par les commentaires et recommandations faites par le Sous-comité. Il a proposé que ce genre de rencontre entre les membres du Sous-comité, la Commission de l'UA et l'Agence du NEPAD se fasse le plus fréquemment possible pour aller dans le détail des programmes mise en œuvre par l'Agence du NEPAD. Il s'est félicité de l'apport de la Commission de l'UA dans le processus d'harmonisation. Il a remercié tout particulièrement le Commissaire Maruping pour avoir pris de son temps pour participer activement à ces deux jours de réunion avec le Sous-comité du COREP sur le NEPAD. Il a pour terminer, rassuré le Sous-comité du COREP que l'ensemble des observations faites sera pris en compte par l'Agence du NEPAD.

39. Le Commissaire Maruping a pour sa part remercié le président du Sous-comité Son Excellence Bassirou SENE ainsi que l'ensemble des membres du Sous-comité du COREP pour avoir accepté de participer activement à cette septième réunion du Sous-comité du COREP sur le NEPAD à Sandton en Afrique du Sud, malgré leur calendrier chargé à Addis Abeba durant cette période. Il s'est félicité de la profondeur du débat portant sur la mise en œuvre des projets et programmes du NEPAD. Il a pris bonne note des progrès accomplis dans la coordination et l'harmonisation des activités avec la Commission et a exhorté à renforcer davantage les synergies en vue d'éviter les duplications et les pertes de ressources. Il a exhorté l'Agence à mettre plus l'accent sur les résultats car les résultats donnent de la crédibilité et amènent les parties prenantes à s'engager davantage.

40. Enfin, le président du Sous-comité dans son mot de clôture, s'est réjoui de la bonne organisation de la réunion. Il a au nom du Sous-comité, félicité le secrétariat pour

la bonne organisation de la réunion ainsi que la qualité des documents produits. Il s'est félicité de la qualité des débats qui étaient d'un très haut niveau. Il s'est réjoui de la très bonne relation qui existe entre le pays hôte, l'Afrique du Sud et l'Agence du NEPAD. Il a convié sa gratitude au Gouvernement et au peuple Sud africain pour le soutien constant dans la mise en œuvre du NEPAD. Il a profité de l'occasion pour présenter ses condoléances au Gouvernement et au peuple Sud africain pour la disparition de Nelson Mandela. Il a également appuyé la proposition du Dr Mayaki pour le maintien d'un contact permanent avec l'Agence du NEPAD aussi bien à Addis Abeba qu'en Afrique du Sud. Il a proposé la tenue d'une telle réunion au moins une fois l'an. Il a exprimé sa gratitude au Commissaire Maruping pour son engagement pour la cause de l'Afrique. Il a terminé ses propos en rassurant l'Agence du NEPAD du soutien et de l'engagement du Sous-comité du COREP à faire en sorte que les préoccupations du NEPAD soient prises en considération.

2014

# Rapport du sous-comite sur le NEPAD

Union africaine

Union africaine

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/3350>

*Downloaded from African Union Common Repository*